



HAL
open science

Excentrée ou excentrique ? Positions de l'Université de Vincennes dans la science politique française des années 1970

Christelle Dormoy-Rajramanan, Laurent Jeanpierre

► **To cite this version:**

Christelle Dormoy-Rajramanan, Laurent Jeanpierre. Excentrée ou excentrique ? Positions de l'Université de Vincennes dans la science politique française des années 1970. *Revue Française de Science Politique*, 2017, 67 (1), pp.121-143. 10.3917/rfsp.671.0121 . halshs-03175520

HAL Id: halshs-03175520

<https://shs.hal.science/halshs-03175520>

Submitted on 4 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christelle Dormoy-Rajramanan et Laurent Jeanpierre

Le deuxième département universitaire de science politique (orthographiée « sciences politiques ») *indépendant* de toute autre discipline, en particulier du droit, a été créé en septembre 1970 au Centre universitaire expérimental de Vincennes (CUEV) – rebaptisée « Université Paris VIII » à partir de décembre 1970 –, une année après la création d'une Unité d'enseignement et de recherche (UER) en science politique à l'Université Paris I. Peu connu ou bien oublié, ce fait n'est en général pas intégré ni interprété dans l'histoire de la discipline en France, telle qu'elle a été écrite jusqu'à présent¹. Ce n'est peut-être pas seulement parce qu'il existe toujours un décalage temporel entre la mémoire et l'histoire, plus manifeste encore dans le cadre d'une histoire du temps présent. Un des obstacles les plus profonds à l'élaboration d'une histoire rationnelle – dégagée de ses mythologies de fondation comme de ses illusions rétrospectives –, en particulier pour les disciplines savantes, tient au biais présentiste et légitimiste qui risque d'animer la construction du récit des origines, un biais qui consiste à n'écrire l'histoire que du point de vue des « vainqueurs »². Ce type de narration s'est traditionnellement focalisé sur les « grands hommes » de science ou bien sur les concepts, les doctrines savantes et les idées. Une autre manière d'écrire l'histoire des disciplines met plutôt en avant les processus de spécialisation croissante des savoirs, de leurs pratiques et de leur enseignement, en cherchant à identifier des moments inauguraux de reconnaissance institutionnelle : premiers usages du label définissant la discipline nouvelle, premières sociétés savantes et associations professionnelles, premières revues spécialisées, premiers cours et premiers diplômes, premiers départements indépendants et premiers laboratoires, etc.³. Mais le risque existe alors d'appliquer aux institutions les schèmes de

¹ Une exception notable de prise en compte des activités pédagogiques du département se trouve dans Pierre Favre, « La connaissance politique comme savoir légitime et comme savoir éclaté. Les enseignements à objets politiques dans les facultés françaises à la fin des années 70 », *Revue française de sociologie*, 24 (3), 1983, p. 467-503.

² Pour une célèbre critique du « présentisme » en histoire des sciences humaines et sociales, voir Georges W. Stocking Jr., « On the Limits of 'Presentism' and 'Historicism' in the Historiography of the Behavioral Sciences », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 1 (3), juillet 1965, p. 211-218. Pierre Bourdieu décrit lui aussi l'un des mécanismes sociaux de ce légitimisme de la manière suivante : « Les jugements sur les œuvres scientifiques sont contaminées par la connaissance de la position occupée dans les hiérarchies sociales » (Pierre Bourdieu, *Sciences de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001 (Cours et travaux), p. 114). Cela s'applique à l'histoire de l'enseignement disciplinaire.

³ « Par une réduction de l'épistémologie à la politique de la science, remarque un observateur de la sociologie de la sociologie, les conditions d'apparition d'une sociologie scientifique sont assimilées aux conditions institutionnelles les plus extérieures – postes, associations, journaux - cependant que les déterminations tenant à la structure du champ intellectuel sont complètement ignorées. [...] Le caractère superficiel de l'analyse doit s'expliquer par l'usage fait [...] de la problématique de l'institutionnalisation. Celle-ci repose, dans sa forme la plus générale, sur le schème général du passage d'un mouvement charismatique à la reconnaissance institutionnelle et à l'organisation administrative [...]. Cette option analytique, poursuit l'auteur, ignore la

pensée ordinaires du récit biographique, avec les limites de toute quête des origines, en particulier ses illusions de nécessité causale et de cohérence d'objet, et de négliger ainsi le caractère incertain des moments de genèse, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe ici, la diversité des pratiques existant lors de la constitution et de l'introduction d'une nouvelle discipline dans le monde universitaire, comme c'est le cas pour la science politique en France dans les années 1970.

En revenant dans les pages qui suivent, de manière détaillée, sur les circonstances de création et les premières années du « département de sciences politiques » en 1970 à « Vincennes », il ne s'agit donc pas en priorité d'étoffer, avec un récit supplémentaire, l'histoire de la discipline dans ce pays. L'étude de ce cas singulier vise avant tout à identifier des mécanismes sociaux d'émergence, de stabilisation et surtout de légitimation disciplinaire que l'histoire des institutions considérées aujourd'hui comme dominantes pour la science politique française ne permet pas de mettre au jour avec la même lumière. L'enjeu d'une telle enquête est ainsi de mieux tenir compte, à travers le cas d'un département secondaire dans la mémoire collective, de la diversité des conditions politiques et sociales d'inscription universitaire d'une nouvelle discipline et de ses différentes institutions⁴. Dans le cas qui nous occupe, une telle comparaison exige de se demander sous quels rapports deux ou plusieurs départements de science politique diffèrent lorsqu'il s'agit de rendre compte de leur inscription disciplinaire et de leur reconnaissance sociale. De ce fait, si l'histoire du « département de sciences politiques » de « Vincennes » constitue le cœur de cet article, celle-ci n'est pas complètement décontextualisée ni par conséquent détachée de l'histoire d'autres institutions d'enseignement de la discipline pendant la même période avec lesquelles elle sera ponctuellement comparée. Pour cela l'enquête s'appuie principalement sur des archives de l'Université et du département, sur des sources biographiques ainsi que sur des témoignages oraux de protagonistes anciens et actuels du département et de « Vincennes » (voir, ci-après, notre encadré méthodologique)⁵.

Encadré méthodologique

Les programmes de cours et listes d'enseignants sur lesquels nous adossons cette enquête ont été repérés dans les « guides de l'étudiant » ou « guides des études » de l'Université de Paris VIII (Fonds Vincennes de Paris VIII), ainsi que dans les « résultats pédagogiques » du département pour l'année 1976-1977 (archives du Service des diplômes de Paris VIII). Les

morphologie du monde universitaire et la « demande sociale » de la discipline, dans Jean-Claude Chamboredon, « Sociologie de la sociologie et intérêts sociaux des sociologues », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 1975, p. 7-8.

⁴ Il s'agit alors de traiter « symétriquement », avec la même curiosité et le recours aux mêmes outils, les vainqueurs et les vaincus de l'histoire institutionnelle ou disciplinaire. Sur ce « principe de symétrie », voir David Bloor, *Socio-logie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore, 1983 [1976].

⁵ Les auteurs remercient en particulier Jean-Raphaël Bourge et James Cohen pour leurs recherches préliminaires sur l'histoire du département ainsi que Vincent Farnea et Charles Soulié pour leur rôle dans l'organisation de confrontations avec les anciens enseignants du département. Pour un témoignage sur la science politique vincennoise, lire les extraits d'un entretien avec Daniel Lindenberg par Belkadi Nibelle et Daou Oumou, « Les premières années du département de science politique », dans Charles Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2012, p. 194-195 et Daniel Lindenberg, *Le Marxisme introuvable*, Paris, Calmann-Lévy, 2016 (1^{re} éd. : 1975).

premières affectations en postes enseignants et les demandes de validation nationale des diplômes du département ont pu être repérées dans les archives du ministère de l'Éducation nationale (fonds 19790569/2, 19810337/8 et 19870207/24) des Archives nationales. Les données statistiques sur les caractéristiques socio-démographiques des étudiants de l'Université Paris VIII ont été trouvées en grande partie dans l'ouvrage de Charles Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, PUV, 2012, ainsi que dans les archives du service statistique de l'université de Vincennes contenues dans le Fonds Mémoires 68 (France) : sous-fonds Melamed Assia, F delta res 0696, BDIC. L'un des auteurs de cette enquête étant, depuis 2009, professeur dans le département de science politique de l'Université Paris VIII, afin de contrôler les biais qui pourraient découler d'une telle position professionnelle, en particulier l'acceptation inconsciente d'une légende « indigène » quant à la genèse et aux premières années du département, cette enquête a été réalisée à deux, l'autre chercheur n'ayant aucune inscription dans l'Université Paris VIII mais ayant effectué une thèse sur son histoire⁶.

La forme institutionnelle du département universitaire n'a pas beaucoup suscité l'intérêt des historiens et surtout des sociologues des sciences, sauf dans quelques cas jugés *a posteriori* exceptionnels, pionniers ou « centraux » précisément, comme l'est par exemple le département de sociologie de l'Université de Chicago⁷. L'histoire et la sociologie de l'enseignement supérieur n'ont, elles aussi, que rarement cherché à analyser cette institution du département disciplinaire en propre : sa vie, les contraintes sous lesquelles celle-ci se déploie restent aujourd'hui moins connues que la vie de laboratoire ou que l'histoire des universités⁸. Pour combler ces lacunes, il est utile de concevoir sociologiquement ce que peut être la situation d'un département disciplinaire. D'un côté, il s'inscrit dans une hiérarchie des établissements d'enseignement supérieur ; de l'autre, il est un acteur parmi d'autres de la transmission et de la reproduction d'une discipline. Tout département disciplinaire (ou pluridisciplinaire) est donc pris, à cause de cet ancrage double, dans plusieurs contextes sociaux différents. Seront abordés ici en priorité les facteurs qui permettent de comprendre comment la science politique de l'Université de Vincennes est parvenue à survivre pendant les années 1970 malgré ses « handicaps » relatifs⁹.

Comme nous le verrons, ces « handicaps » paraissent écrasants : les diplômes du département de science politique de « Vincennes » ne sont pas reconnus par l'État ; ses enseignants et ses étudiants ont moins de ressources que ceux d'autres institutions d'enseignement de la science politique à la même période. Une telle position initiale peut conduire à deux stratégies idéal-typiques distinctes : d'un côté, renforcer les traits singuliers

⁶ Christelle Dormoy-Rajamanan, « Sociogenèse d'une invention institutionnelle : le Centre Universitaire Expérimental de Vincennes », thèse pour le doctorat de science politique sous la direction de Bernard Pudal, Nanterre, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, 2014.

⁷ Sur ce cas célèbre, consulter en particulier : Andrew Abbott, *Department and Discipline. Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, The University of Chicago Press, 1999 ; Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*, Paris, Seuil, 2001.

⁸ Il existe quelques rares exceptions, comme le cas d'une analyse sociologique des contraintes sociales et institutionnelles pesant sur la création et la vie d'un département universitaire dans Mario L. Small, « Department Conditions and the Emergence of New Disciplines : Two Cases in the Legitimation of African-American Studies », *Theory and Society*, 28, 1999, p. 659-707.

⁹ Faute de place, la teneur de sa contribution intellectuelle à la discipline n'est délibérément pas traitée ici et fera l'objet d'un autre article.

du département en termes pédagogiques et intellectuels, en s'appuyant notamment sur une reconnaissance locale dans l'espace de l'Université de Vincennes, et bien que cela eût alors été au risque de sortir définitivement de l'espace social et professionnel de la discipline ; d'un autre côté, développer une politique universitaire (de recrutement des enseignants, de définition des formes et des contenus de cours, etc.) de recherche de légitimité à l'échelle nationale de la discipline, mais au risque alors de se distancier des originalités du projet institutionnel, intellectuel et idéologique de l'Université de Vincennes. À ces deux manières de répondre à une marginalisation initiale, correspondent donc deux manières d'occuper une position institutionnelle « périphérique ». Appelons *excentrique* la première posture, au sens où elle éloignerait hors de l'orbite des institutions dominantes de l'enseignement de la discipline, au point éventuel de s'opposer à eux, et *excentrée* la seconde de ces postures, au sens où elle exprimerait seulement une distance vis-à-vis de ces institutions, mais à l'intérieur de leur zone d'influence et sans opposition affichée.

L'objet de cet article est donc de déterminer les paramètres qui font que le « département de sciences politiques » créé en 1970 à l'Université de Vincennes a pu être considéré, à l'échelle disciplinaire, jusqu'à la fin de « Vincennes » en 1980, comme excentrique ou excentré, comme « naïf » ou « franc-tireur », pour parler comme le sociologue états-unien Howard Becker lorsqu'il étudie différentes stratégies dans les univers artistiques¹⁰. Mais avant de préciser quels sont ces facteurs, il faut revenir sur les circonstances exceptionnelles, politiques et légales, qui ont rendu possible la création de l'Université de Vincennes et sur l'espace d'expérimentation sociale qu'elles instituent par rapport aux pratiques conventionnelles de l'enseignement supérieur français de la fin des années 1960.

« Sciences politiques » à « Vincennes » : conditions d'émergence

Afin de situer ce qu'a pu représenter institutionnellement la création d'un enseignement puis d'un « département de sciences politiques » à l'Université de Vincennes entre 1968 et 1970, il faut d'abord évoquer brièvement l'état du développement des enseignements portant cette même étiquette à l'intérieur et à l'extérieur des universités autour de cette période.

La science politique française en pleine croissance

Ce qu'on appelait « les sciences politiques » a consisté pendant plusieurs décennies, en France, en une formation de complément pour juristes, délivrée par les facultés de droit, ainsi qu'en un domaine de préparation pluridisciplinaire et pratique aux concours administratifs de la haute fonction publique monopolisé par l'École libre des sciences politiques puis « Sciences Po ». Ces conditions de production et de diffusion « des sciences politiques » évoluent toutefois fortement avec la création, entre 1945 et 1956, de six instituts d'études politiques (IEP) adossés à une Fondation nationale des sciences politiques, une Association française de science politique, une *Revue française de science politique* et à un troisième cycle universitaire de « science politique ». Mais en dépit de cette multiplication des espaces de publication et d'enseignement – renforcée par la concurrence des facultés de droit qui contestent alors plus que par le passé « le monopole des IEP quant aux études de science

¹⁰ Howard Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988 (1^{re} éd. : 1982).

politique »¹¹ – cette discipline reste assez peu spécialisée¹². On peut donc considérer que la position relative de la science politique vis-à-vis des autres disciplines dans l'université française s'améliore à partir de la conjoncture ouverte par les événements de Mai 68 et la loi d'orientation de l'enseignement supérieur votée en novembre de la même année.

Issue de cette réforme, la plus grande autonomie des établissements universitaires vis-à-vis de l'État permet d'augmenter le nombre des enseignements voire de créer des départements spécialisés comme ce fut le cas à l'Université de Vincennes et à l'Université de Paris 1 avec son U.E.R. de science politique. Cette évolution favorable du nombre et de l'indépendance des enseignements de science politique en France semble être parachevée avec la création de l'agrégation de science politique en 1971 et, en juillet 1977, celle d'une maîtrise *ad hoc*. C'est donc au sein de cette dynamique historique d'institutionnalisation et d'autonomisation relative de la science politique universitaire et d'élargissement de son espace de diffusion, étudiée de manière plus approfondie par ailleurs¹³, que s'inscrit la naissance d'un enseignement au CUEV, ouvert en janvier 1969, mais dont la création a été décidée durant l'été 1968.

« Vincennes » ou la création d'une institution expérimentale

En ébranlant le pouvoir politique, les « événements » de mai-juin 1968 ont eu un effet d'ouverture de nouveaux possibles et d'accélération de certaines réformes dans l'enseignement. Le ministre de l'Éducation nationale nommé en juillet 1968, Edgar Faure, élabore un plan de sortie de crise basé, d'une part, sur l'adoption d'une politique dont les mots d'ordre sont « autonomie, participation, pluridisciplinarité » et, d'autre part, sur de nombreuses créations universitaires dont quelques « établissements pilotes » parmi lesquels figure « le centre universitaire expérimental de Vincennes ». Son objectif affiché est celui de la rénovation pédagogique, tant au niveau des cursus rendus « pluridisciplinaires » (grâce au

¹¹ Pierre Favre, « La science politique en France depuis 1945 », *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, 2 (1), 1981, p. 95-120, dont p. 99.

¹² Elle recouvre, dans les IEP, « l'histoire générale, la géographie humaine, l'économie, le droit, l'étude des institutions administratives, l'étude des questions sociales, les relations internationales », et dans les facultés de droit, le « Droit constitutionnel et institutions politiques, Introduction à la sociologie politique, Institutions internationales, Méthodes des sciences sociales, Histoire des idées politiques jusqu'à la fin du 18^e siècle, Histoire des idées politiques à partir du 19^e siècle, Grands problèmes politiques contemporains », P. Favre, *ibid.*, p. 99-100.

¹³ Cf. notamment Loïc Blondiaux, Philippe Veitl, « La carrière symbolique d'un père fondateur : André Siegfried et la science politique française après 1945 », *Genèses*, 37, 1999, p. 4-26 ; Loïc Blondiaux, « Pour une histoire sociale de la science politique », dans Yves Deloye, Bernard Voutat (dir.), *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002, p. 45-63 ; Christophe Charle, « Savoir durer : la nationalisation de l'École libre des sciences politiques, 1936-1945 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, 86/87, p. 99-105 ; Dominique Damamme, « Genèse sociale d'une institution scolaire : l'École libre des sciences politiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 70, 1987, p. 31-46 ; Françoise Dreyfus, « Décalages ou faiblesse de l'outillage théorique ? La science politique de la seconde moitié des années 1970 », *Raisons politiques*, 18, 2005, p. 7-25 ; P. Favre, « La science politique en France depuis 1945 », art. cité, et « La connaissance politique comme savoir légitime et comme savoir éclaté... », art. cité ; Pierre Favre, *Naissances de la science politique en France (1870-1914)*, Paris, Fayard, 1989 ; Pierre Favre, Jean-Baptiste Legavre (dir.), *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Bernard Lacroix, « Les sciences politiques au cœur du maelström », communication présentée le 17 décembre 2010 à l'Université de Paris Ouest, Colloque « 1970-2010 : Nanterre en débat » ; Jean Leca, « La science politique dans le champ intellectuel français », *Revue française de science politique*, 32 (4-5), août-octobre 1982, p. 653-678 ; Marc Milet, « L'autonomisation d'une discipline. La création de l'agrégation de science politique en 1971 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 4, 2001, p. 95-116 ; Bernard Pudal, « Science politique : des objets canoniques revisités », *Sociétés contemporaines*, 20, 1994, p. 5-10.

système – d’inspiration américaine – des « unités de valeur » qui permet d’articuler « dominante », « sous-dominante » et « U.V. libres »), que des méthodes d’enseignement et d’évaluation voulues moins magistrales et moins « livresques », fondées sur le travail en petits groupes et le contrôle continu. En outre, le public étudiant est élargi aux non-bacheliers qui n’ont pas à satisfaire à l’examen spécial d’entrée à l’Université mais simplement à justifier d’une expérience professionnelle d’au moins deux ans. L’extension de l’offre d’enseignements au soir et au samedi permet l’accueil de travailleurs. Essentiellement orienté vers les lettres et sciences humaines, le CUEV propose aussi des enseignements de sciences économiques, droit, sciences politiques, mathématiques, informatique ou encore d’arts (musique, théâtre, cinéma, arts plastiques) et de psychanalyse. Il constitue ainsi un lieu d’expérimentation pédagogique où d’anciennes disciplines pourraient être transformées, de nouvelles disciplines pourraient être reconnues et où des relations inédites entre disciplines pourraient être inventées ou consolidées.

Le CUEV est l’un des cadres institutionnels offerts par le pouvoir politique aux étudiants et enseignants les plus critiques du fonctionnement de l’université traditionnelle et il représente l’un des lieux officiels du renouvellement des pratiques pédagogiques dans l’enseignement supérieur « post-68 », un lieu par ailleurs pensé explicitement par le pouvoir politique comme une sorte d’abcès de fixation de la contestation. Sans aller plus avant ici dans le détail de la création de cette nouvelle institution, ni dans les mécanismes de cooptation qui ont permis de la constituer¹⁴, il faut remarquer que sa première équipe enseignante fait la part belle aux diverses formes de réformisme voire de « révolutionnarisme » politique et/ou pédagogique qui se sont exprimées publiquement dans « les années 1968 ». La plupart des enseignants vincennois se caractérisent par un engagement politique et/ou syndical « de gauche », avec de multiples options. La création d’un enseignement puis d’un « département de sciences politiques » intervient dans ce contexte général d’exception où les règles jusque alors habituelles de l’enseignement et de la pédagogie sont modifiées localement, où l’expérimentation et la politisation de l’enseignement deviennent la norme et où certains courants intellectuels fortement représentés, comme le marxisme et le structuralisme, prétendent détenir une validité et une puissance de transformation dans plusieurs disciplines.

Naissance d’un département

La naissance d’un enseignement puis d’un département de « sciences politiques » à « Vincennes » relève cependant aussi d’une généalogie plus « traditionnelle ». Une première liste des enseignants du département de droit est ainsi arrêtée par un proche d’E. Faure (ce dernier était professeur agrégé de droit romain et d’histoire du droit à Dijon) – le professeur Jean Rouvier, ancien maître de conférences à l’E.N.A., spécialiste de droit public et en particulier du droit romain, un domaine qui a fourni le terrain d’un livre écrit avec le ministre en 1961 (*Étude de la capitulation de Dioclétien d’après le panégyrique VIII*). J. Rouvier appelle à ses côtés un autre spécialiste de droit romain (Jacques Dagory) ; un jeune juriste (Bertrand Delcros), spécialiste de la responsabilité administrative, qui sera son futur co-auteur quelques années plus tard ; un autre juriste (Pierre Desmottes) qui vient d’écrire un ouvrage sur la

¹⁴ Cf. Christelle Dormoy-Rajramanan, « La division du travail d’institution » et « Le recrutement des premiers enseignants de Vincennes », dans Ch. Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ?...*, op. cit., p. 85-122 et p. 123-160.

responsabilité pénale des ministres en régime parlementaire ; ainsi qu'un spécialiste des institutions politiques belges (André Simonard). Aux enseignements confiés à ces personnalités qui entrent en fonction à la rentrée de janvier 1969, sont ajoutés des cours moins juridiques, dont l'un porte par exemple sur les idées politiques de Hegel et l'autre sur les libertés publiques. Rapidement pris à parti et menacé par les étudiants, J. Rouvier quitte cependant le CUEV en mars 1969 pour être ensuite nommé à l'Université d'Assas.

À la rentrée universitaire suivante (1969-1970), le « département de droit » est rebaptisé « département de droit et de sciences politiques ». Plusieurs enseignements de cette dernière matière font ainsi leur apparition à côté des cours de droit : « Objet de la science politique », « Méthodes de la science politique », « Relations internationales », « Introduction à la géographie politique », « Théorie politique » et « Sciences administratives »¹⁵. Deux assistants ont été recrutés dans ce domaine : Claudette Savonnet, qui a déjà écrit alors quelques articles sur l'Afrique et le panafricanisme, et François Victor. Une « section » de « sciences politiques » est par ailleurs reconnue à l'intérieur du département. Dans le courant de l'année, tandis que le nombre des juristes s'étoffe également, ils sont rejoints par le sociologue Raymond Laffargue, nommé maître-assistant, et surtout par Serge Fuster dit « Casamayor », juge d'instruction et critique du système judiciaire qui a publié de nombreux ouvrages à ce sujet dans les années 1960. Nommé maître de conférences en science politique à « Vincennes », il a été suspendu quatre ans plus tôt par le ministre de la Justice et réprimandé par le Conseil supérieur de la magistrature pour avoir contesté publiquement une décision judiciaire liée à l'affaire Ben Barka. S. Fuster fait aussi partie des connaissances d'E. Faure puisqu'il était l'un des magistrats de la délégation française conduite par ce dernier et François de Menthon au procès de Nuremberg.

En mai 1970, le plan d'un enseignement autonome de « sciences politiques » au sein du département de droit est dessiné sur une base « pluridisciplinaire » : doivent y intervenir, outre les enseignants de la « section », ceux d'autres départements (sociologie, histoire, philosophie, géographie, droit, économie politique, informatique). Cet enseignement nouveau comprendrait un « cycle de base » avec, outre les cours d'introduction à la discipline, des enseignements de sociologie juridique et d'économie politique, à quoi s'ajouteraient aussi un « enseignement général » et des « champs spécialisés ». Mais c'est une toute autre voie qui est finalement prise puisqu'à la rentrée universitaire 1970-1971 un département autonome de « sciences politiques » est créé à partir de la « section » qui lui préexistait, alimenté de trois enseignants nouveaux : le sociologue Serge Mallet, comme professeur, seul à ce grade dans ce département ; Jean-Marie Vincent, comme maître de conférences ; et Daniel Lindenberg, comme nouvel assistant¹⁶. Le département comprend alors sept enseignants titulaires et de nombreux chargés de cours¹⁷.

¹⁵ Fonds Vincennes de Paris 8, V1.1.a.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Les limites de format de cet article imposent de resserrer l'analyse autour des seuls enseignants titulaires. Cela implique de négliger les chargés de cours de la période (comme Erick Pessiot, Nicole-Edith Thévenin, entre autres, ou bien plusieurs enseignants d'origine grecque comme « Kostas » Zouraris, ancien communiste et aujourd'hui député au Parlement grec) et d'autres personnels importants dans l'histoire du département de sciences politiques de Vincennes, comme sa secrétaire principale (Hélène Deville) par exemple. Ces acteurs ont notamment eu un rôle important dans les débats politiques internes au département et à l'université. « Beaucoup

Un département mineur ?

Les premières années de la vie du département de « sciences politiques » de « Vincennes » restent chaotiques, à l'image aussi des débuts de l'institution nouvelle pendant la décennie 1970. Dans ce contexte marqué par une forte incertitude en termes de légitimité et par de nombreux affrontements politiques et pédagogiques, la science politique reste longtemps en position marginale. Elle attire moins que d'autres disciplines et elle est divisée politiquement, sans pour autant représenter, comparée à d'autres départements, un pôle de ralliement idéologique important au sein de l'Université.

Une filière relativement peu attractive

Il existe à « Vincennes », comme dans les autres universités, des disparités importantes entre les départements en termes notamment d'effectifs étudiants et de taille du personnel enseignant. Si l'on tient compte de l'ensemble des étudiants inscrits dans une discipline, les principaux départements de « Vincennes » sont respectivement l'anglo-américain, les arts, la psychologie et la sociologie, suivis par l'allemand et l'histoire. L'anglo-américain, la psychologie et la sociologie ont été choisis comme principales « dominantes » pendant les premières années de l'institution. À l'inverse, une discipline telle que les « sciences politiques » n'offre longtemps que des « U.V. libres » ou un enseignement de « sous-dominante », puis de « dominante », mais sans habilitation nationale des diplômés¹⁸. Elle fait donc partie, à « Vincennes », des disciplines annexes, essentiellement choisies comme compléments à d'autres disciplines. Les effectifs du « département de sciences politiques » de « Vincennes » sont par conséquent modestes pendant toute la période vincennoise, passant de deux enseignants titulaires pour 138 étudiants en 1969 à huit pour 484 en 1978 (ceux d'anglo-américain passant de 33 enseignants pour 1750 étudiants à 63 pour 2324 sur la même période)¹⁹. Cette répartition disciplinaire des étudiants et des enseignants à l'ouverture de « Vincennes » n'évolue pas radicalement jusqu'aux années 1980 malgré des inflexions liées aux attributions et aux retraits de l'habilitation nationale des diplômés à certains départements, dont celui de philosophie qui perd cette dernière en avril 1971.

En outre, les questions politiques sont conçues dans la nouvelle université comme relevant de presque toutes les disciplines : beaucoup sont sceptiques sur le fait qu'elles puissent faire l'objet d'une étude et d'un enseignement spécialisés. Témoigne de cette extension des questionnements sur le pouvoir et la politique la création temporaire, dans le département de philosophie, d'un « Centre d'études politiques » dirigé par Henri Weber, alors

de chargés de cours, raconte Daniel Lindenberg, étaient des réfugiés politiques qui venaient des dictatures soit européennes, c'est-à-dire en particulier des Grecs et des Portugais, soit de l'Amérique latine, par exemple des Chiliens » (entretien avec Daniel Lindenberg, dans Ch. Soulié (dir.), cité, p. 194).

¹⁸ L'arrêté du 13 mai 1975 habilite ainsi l'Université de Paris 8 à délivrer des DEUG à l'exclusion des départements de « philosophie, mathématiques et sciences sociales, droit, économie politique » et des « diplômes correspondants à des spécialités qui n'existent pas au niveau du 1^{er} cycle sur le plan national : sciences de l'éducation, informatique, linguistique, science politique et politique sociale, urbanisme, science et techniques du théâtre, animation socioculturelle et gestion, études cinématographiques et audio-visuelles, travail social, études interdisciplinaires des sciences de la société, études interdisciplinaires des cultures », Fonds Vincennes de Paris 8 V3.2.

¹⁹ Cf. « Tableau n°11 : évolution des effectifs d'enseignants titulaires de Paris VIII par disciplines de 1969 à 1985 » et « Tableau n°1 : évolution des effectifs par départements/disciplines de Vincennes des origines au déménagement », dans Ch. Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ?...*, op. cit., p. 459-460 et p. 472.

co-fondateur de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Enfin, à la petite taille relative, dans la nouvelle université, du « département de sciences politiques », viennent s'ajouter d'autres différences qui affaiblissent sa légitimité interne, différences en particulier entre ses enseignants et ceux des autres départements.

L'isolement politique des enseignants de « sciences politiques »

Les divergences de prises de position politique antérieures des enseignants titulaires en sont un symptôme parmi d'autres. Même si l'histoire des orientations et des divisions politiques de « Vincennes » reste à écrire, plusieurs témoignages concordent pour décrire une partition déterminante ayant agi de 1969 à 1973 : entre, d'une part, des membres ou des compagnons de route des organisations communistes ou trotskystes critiquant l'autorité magistrale des « mandarins » universitaires de l'avant-68 mais participant aux élections universitaires et aspirant à enseigner aux étudiants, aux étudiants salariés et à des ouvriers ou des employés, afin d'« éduquer les masses » et, d'autres part, des individualités plus attirées par le maoïsme ou les courants libertaires, ou bien proches de ce qu'on appelle alors le « gauchisme », et qui entendent faire de « Vincennes » une « base rouge » ou noire de continuation des luttes issues de Mai 68 et de préparation révolutionnaire plutôt qu'une « Université critique », lieu de réforme de l'enseignement supérieur ou de propagande intellectuelle²⁰. L'année 1973 semble marquer un recul de ces courants « gauchistes » qui ne parviennent pas à s'unifier et boycottent les élections de l'Université aux instances de laquelle siègent essentiellement les représentants de l'UNEF, l'UEC, le SNESUp et la SGEN-CFDT, dénoncés par certains comme des « participationnistes ». Après 1977, les courants qualifiés de « gauchistes » perdent plus encore de leur influence et ne se maintiennent plus en majorité que dans quelques départements dont celui de philosophie.

Face à ces lignes de clivage, la grande majorité des enseignants titulaires du « département de sciences politiques » paraissent relativement isolés, ne se reconnaissant pleinement ni dans les courants « gauchistes », ni dans les courants adossés à des organisations plus anciennes, syndicales ou bien socialistes et communistes²¹. Ainsi S. Mallet, dissident du Parti communiste français (PCF), a-t-il été l'un des fondateurs du Parti socialiste unifié (PSU) en 1960, où J.-M. Vincent a lui aussi été actif en appartenant à une tendance trotskiste et en dirigeant l'hebdomadaire du parti pendant plusieurs années. Arrivés dans le département à la rentrée 1972, les sociologues Georges Lapassade, puis l'année suivante, René Lourau, sont plus proches des courants libertaires et autogestionnaires que des organisations marxistes de la gauche et de l'extrême-gauche. Ces prises de positions des titulaires du département, hétérogènes, ne sont pas réductibles aux voix qui dominent pendant

²⁰ Sur l'opposition entre « base rouge » et « université critique », qui recoupe en partie l'opposition entre « gauchistes » (y compris « maoïstes ») et « communistes », voir Jean-Michel Djian (dir.), *Vincennes. Une aventure de la pensée critique*, Paris, Flammarion, 2009 ; Jacques Rancière, *La leçon d'Althusser*, Paris, Gallimard, 1974 ; *La méthode de l'égalité. Entretien avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Paris, Bayard, 2012, p. 39-41.

²¹ Voici ce que dit Daniel Lindenberg, témoin de la période, au sujet de la position politique du département de science politique : « On faisait partie du camp, en principe, anti-participationniste, mais sans excès. [...] Jean-Marie Vincent était au fond ce qu'on peut appeler un gauchiste modéré. C'est à dire que très vite, il a quand même commencé à prendre langue avec des gens qui eux participaient, comme Claude Frioux, Madeleine Reberieux » (entretien avec Daniel Lindenberg, dans Ch. Soulié (dir.), cité, p. 194.

les années 1970 les débats intellectuels ou politiques de la nouvelle université, qu'elles soient althussériennes, maoïstes ou bien plus traditionnellement communistes. Le département de « sciences politiques » apparaît donc comme relativement isolé et en position minoritaire.

Il est en outre divisé sur certaines des grandes orientations pédagogiques qui dominent les débats de la période à « Vincennes ». Voici par exemple ce qu'écrit, dans un esprit comparable aux prises de position les plus « gauchistes », en 1971-1972, un membre du département après des débats d'orientation sur son avenir et sa stratégie pédagogique :

« Il convient plutôt d'accroître le caractère contestataire de l'enseignement de sciences politiques à Vincennes, en lui donnant l'esprit, le contenu et les méthodes susceptibles de le rendre le plus dangereux possible pour la bourgeoisie. Cela seul permettra d'arracher, de haute lutte, et non par démission, les diplômes et les crédits dont le département a besoin. [...] Le problème est de savoir en définitive si le département doit devenir un centre de formation de petits-bourgeois intégrables dans le système ou bien un centre de contestation rendant, bien au contraire, ceux qu'il forme inintégrables dans le système et désireux de le détruire. Cette destruction, c'est notre tâche à tous d'y contribuer dès maintenant, en nous attaquant aux structures mentales qui perpétuent, notamment à Vincennes, l'existence de ce système. »²²

Deux ans plus tard, le département, à l'instar de l'université tout entière, est encore le théâtre de vives querelles. Certains enseignants, comme Claude Alzon, alors maître de conférences, en appellent alors au « redressement moral » pour que l'Université ne devienne pas une « poubelle des ratés » et permette aux étudiants « d'accéder au savoir et à une critique ». D'autres les accusent de ne souhaiter rien de plus qu'« une société égalitaire et policée de type suédois » et dénoncent le fait que les rapports entre enseignés et enseignants préparent à l'obéissance vis-à-vis des employeurs. « La rupture de ce rapport » hiérarchique, ajoute un chargé de cours, « ne peut être laissée aux bonnes volontés de quelques enseignants ou à la volonté d'un groupe d'enseignés, elle doit être institutionnalisée, prise en charge par l'institution ». Et de rejeter « l'autogestion pédagogique » qui ne serait qu'« autogestion de la subordination » et ne ferait pas assez de place aux échanges d'expériences vécues entre les étudiants et les salariés²³. Ces dernières prises de positions ne sont cependant pas suivies d'effets et le département adopte pour l'essentiel les conventions vincennes de l'enseignement supérieur qui, pour innovantes qu'elles aient en partie été, seront ensuite adoptées partiellement par d'autres universités, en ce qui concerne les U.V. notamment.

Dominée dans son université, la science politique vincennes ne peut donc pas s'appuyer sur les ressources symboliques de l'institution pour exister au-delà d'elle. En outre, pendant les années 1970, l'Université de Vincennes a une reconnaissance publique et médiatique, même si cette dernière est souvent négative, mais elle détient un faible poids institutionnel et scientifique. Pionnier, dans la mesure où il est l'un des premiers à revendiquer l'affiliation aux « sciences politiques » indépendamment de toute autre affiliation à un corpus de savoirs constitué, le département de « sciences politiques » de « Vincennes » n'en reste donc pas moins dominé également dans l'espace en formation de la science politique nationale. Cette double faiblesse de la science politique vincennes, dans son

²² « Projet d'orientation politique et d'organisation pédagogique du département des sciences politiques pour 1971-1972 », Fonds Mémoires 68 (France) : sous-fonds Melamed Assia, F delta res 0696/4, BDIC.

²³ « L'autogestion pédagogique au département de science politique », Tract d'Erick Pessiot, chargé de cours au département de 1973 à 1980, dans Michel Debeauvais (dir.), *L'Université ouverte : les dossiers de Vincennes*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1976, p. 89 et sq.

université et dans la discipline, au début de la période qui nous intéresse, aurait alors pu avoir deux types de conséquences opposées. Elle aurait pu constituer un facteur d'indépendance vis-à-vis des normes institutionnelles, qu'elles soient universitaires ou disciplinaires, avec en ligne de mire le risque de perdre de la légitimité dans ces deux univers sociaux. Elle aurait pu déterminer au contraire une dépendance, ou bien envers d'autres départements de l'Université de Vincennes, ou bien envers les manières modales de faire de la science politique à l'époque en France, que ce soit dans l'enseignement ou dans la recherche. Or, pour expliquer la manière dont le « département de sciences politiques » de l'Université de Vincennes évolue entre ces deux scénarios, pendant les années 1970, il faut faire intervenir ici d'autres variables que son faible degré de centralité dans les espaces institutionnels de plus grande taille dans lesquels il est à la fois inscrit et investi.

Écarts et appuis de la science politique vincennoise

Il est utile pour cela de se tourner vers les éléments constitutifs de tout département universitaire : enseignements, étudiants et enseignants. On évaluera d'abord la distance au « canon » de l'époque – approché ici à travers le curriculum de l'IEP de Paris – des cours de sciences politiques proposés pendant la période étudiée à l'Université de Vincennes. Or l'écart des cursus de « Vincennes » à la norme disciplinaire ne remet pas en cause l'assise institutionnelle du « département de sciences politiques » dans la mesure où celui-ci trouve son public, lui-même atypique lorsqu'on en compare les caractéristiques sociales à celles de la population étudiante d'ensemble, de l'université, l'IEP de Paris ou la discipline. Les étudiants représentent ainsi une première condition de l'autonomie-atypie de la science politique vincennoise. La deuxième de ces conditions réside dans le capital de relations sociales accumulées par les enseignants dans le monde politique et éditorial.

Une distanciation limitée au canon disciplinaire

Quels rapports les enseignements de sciences politiques de « Vincennes » entretiennent-ils avec la discipline telle qu'elle est en train de se développer pendant les années 1970 ? D'une jeune institution de petite taille, émergeant dans un établissement nouveau, on pourrait attendre une innovation importante par rapport au canon qui s'enseigne alors dans les institutions principales des sciences politiques. Pendant toute l'histoire de l'Université de Vincennes, jusqu'à sa destruction en 1980, l'absence d'habilitation nationale des diplômes de sciences politiques de l'établissement – considérés comme des « diplômes d'Université », dont un de premier cycle, avec la mention « Sciences politiques et politique sociale » mise en place à partir au moins de 1976-1977²⁴ – aurait pu offrir en principe une certaine liberté dans la définition des programmes et des contenus même si l'habilitation nationale est toutefois demandée en 1978 pour une licence et une maîtrise « d'analyse politique et de la société », ce dernier niveau de diplôme venant alors d'être créé.

Dans ce contexte général, plusieurs ruptures sont intervenues dans l'organisation de l'enseignement et la définition de ses contenus durant les années 1970. Jusqu'en 1971, le cursus est découpé en un « cycle de base », des enseignements généraux et des cours plus spécialisés. Il comprend un peu moins de vingt enseignements là où l'on peut en dénombrer

²⁴ Fonds Vincennes de Paris VIII, V50.

environ le double susceptibles d'être rattachés aux sciences politiques à l'IEP de Paris à la même période (en incluant les rubriques « Les États et le Monde contemporains », « Relations internationales », « Sciences politiques et administratives » mais à l'exclusion des « sciences administratives »)²⁵. Si l'on s'en tient aux seuls intitulés de cours et à ce qu'ils véhiculent, une majorité des thèmes proposés dans les deux premières rubriques des cours de « Vincennes » sont alors également proposés à l'IEP de Paris : « Objet de la science politique » fait écho à « *Introduction aux études politiques* », « Économie et politique » à « *Principes d'analyse économique* », « Méthode des sciences politiques » à « *La science et la politique* », « Relations internationales niveau 1 » à « *Les relations internationales de 1914 à 1953* », « Relations internationales niveau 2 » à « *Les relations internationales de 1953 à 1970* ». « Idées politiques dans le Tiers-Monde » peut faire penser à « *L'évolution des idées politiques dans le monde contemporain* », « Syndicalisme et politique » au cours « *Le syndicalisme ouvrier en France* », « Rapports université, société au Maghreb » à « *L'Afrique du Nord* », « Mouvements révolutionnaires africains » à « *Les États africains et leurs problèmes* ». Certes, derrière les différences d'intitulés choisis pour un même thème par les deux institutions, on peut supposer une différence d'approche de la part des enseignants. En outre, la science politique vincennoise se distingue tout de même, en 1970-1971, de celle de l'IEP de Paris par plusieurs objets de prédilection singuliers : l'analyse de la théorie et de la politique marxiste nationale et internationale ; la critique de l'État ; la question des révolutions et des conflits ; des enseignements de méthodes quantitatives ou d'anthropologie politique sans relations apparentes avec le reste du cursus.

De 1971-1972 à 1977-1978, le cursus vincennois de « sciences politiques » est structuré autour de trois axes thématiques (« Économie et travail », « Organisations politiques et mouvements sociaux » et « Idéologie et culture »). L'observation de la liste des « U.V. » délivrées pendant la première année de cette nouvelle période montre un écart grandissant avec ce qui est enseigné à l'IEP de Paris pendant les mêmes années. Parmi les traits les plus distinctifs de la science politique vincennoise, on note la place réservée à l'économie (dans les cours suivants, par exemple : « Organisation du travail, organisation de la société », « Le salaire », « Fondements et théorie de la planification », « Techniques et pratiques de la planification », « Structures et fonctions de la consommation dans l'économie marchande », « Rapports économiques internationaux et néo-colonialisme ») et surtout aux rapports de travail, qui sont absents des cours de « sciences économiques » délivrés à l'IEP de Paris, de même qu'ils sont considérés hors du périmètre des « sciences politiques et administratives ». Du côté des enseignements qui peuvent être rapportés à la politique comparée ou aux études d'aires culturelles et d'États contemporains étrangers, l'offre vincennoise est plus tournée vers ce qu'on appelle alors le Tiers-Monde (« Spécificité politique du Tiers-Monde : pour une sociologie du sous-développement »), en particulier vers l'Amérique latine (« Réforme et révolution en Amérique Latine : le Mexique et le Chili », « Technique et idéologie à Cuba ») et l'Afrique (« Sociétés africaines et maghrébines contemporaines et sociétés post-industrielles », « Mouvements révolutionnaires en Afrique », « Université et société au Maghreb »). Enfin, l'analyse des idées politiques qui existe à l'IEP de Paris est retraduite ici

²⁵ Fondation nationale des sciences politiques, *Institut d'études politiques de Paris, 1970-1971*, Paris, Vuibert, 1970, p. 102-107.

dans une perspective de critique de l'idéologie où les fonctions sociales de l'école et de l'université sont questionnées (« L'école et la société », « L'école, "institution séparée" », « L'alibi et le discours : organisation de la société néo-colonialiste et rôle du savoir universitaire »). Ainsi, sans être révolutionnaire dans sa découpe interne des grands blocs d'enseignements de science politique – suivant les trois catégories de l'économie, la politique, l'idéologie – par rapport à l'IEP de Paris, le département de « Vincennes » en transforme toutefois l'interprétation et les contenus.

La création en 1978 d'une maîtrise de science politique au niveau national fournit un autre indicateur de la singularité vincennoise puisque sont définis alors nationalement des contenus de cours obligatoires pour obtenir ce degré de diplôme : analyse des comportements politiques, méthodes de la science politique et traitement des données, institutions et organisations politiques comparées, philosophie politique et analyse des idéologies²⁶. Les deux premiers de ces quatre sous-domaines ainsi délimités ne semblent pas traités par le département. Mais il reste que ce dernier n'est pas hors-champ par rapport à la discipline qui est train de se définir et de se développer : il en partage même plusieurs formes de classification interne et de catégories d'entendement. La science politique vincennoise ne s'est donc jamais totalement écartée des conventions disciplinaires, ce dont témoigne aussi le fait que la reconnaissance nationale de ses diplômes a fait partie de ses objectifs pendant toutes les années 1970, en particulier à la fin de la décennie.

Un public étudiant atypique et majoritairement étranger

Les différences qui apparaissent entre la définition vincennoise de la science politique et celle de l'IEP de Paris à la même période ne sont toutefois pas sans raisons. Elles sont d'abord autorisées et renforcées par l'existence d'un public étudiant spécifique qui explique que le département ait pu survivre et même croître en effectifs sur la période alors même que ses diplômes n'étaient pas reconnus nationalement. Pour se rendre compte de cette spécificité, il faut rappeler qu'à la fin des années 1960, le public des facultés de droit est d'une extraction sociale tendancielle plus élevée que celle de la moyenne des étudiants français, plus particulièrement de celui des facultés de lettres – où s'inscrit justement le « département de sciences politiques » de « Vincennes »²⁷ – et qu'il est deux fois plus masculin que celui-ci. L'ancrage social des étudiants de science politique parmi les catégories socio-professionnelles « dominantes » est encore plus marqué à l'IEP de Paris, où il concerne, entre 1965-1966 et 1968-1969, plus de 60 % des effectifs contre « 35 % et moins dans les facultés de lettres et des sciences, les instituts universitaires de technologie, les écoles d'arts et métiers ». Avec HEC et l'ENA, c'est, à cette période, l'une des « écoles au recrutement social le plus "bourgeois" » – une tendance accentuée entre les années 1960 et 1980 du fait que « la part des enfants d'employés et de fonctionnaires subalternes [y] a fortement diminué »²⁸. Sans surprise, les élèves de l'IEP ont donc des caractéristiques sociales différentes de celles des étudiants de sciences politiques de l'Université de « Vincennes » pendant la période.

²⁶ P. Favre, « La science politique en France depuis 1945 », art. cité, p. 100.

²⁷ Tableau n°4 « L'origine socioprofessionnelle des étudiants français en 1967-1968 », dans Ch. Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ?...*, op. cit., p. 38.

²⁸ Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minit, 1989, p. 204, 216, et p. 271.

On retrouve pourtant parmi ces derniers une faible part de femmes, le « département de sciences politiques » détenant ainsi le recrutement étudiant le plus masculin de « Vincennes » – 84 % d’hommes en 1974-1975 quand la moyenne est de 56 %²⁹ –, institution elle-même moins féminisée que l’ensemble des autres universités. La part des étrangers parmi ces étudiants, déjà beaucoup plus importante à « Vincennes » qu’à l’échelle nationale (33 % contre 10,8 % en 1975-1976³⁰) – notamment en raison de conditions d’inscription assouplies par rapport à la réglementation en vigueur –, atteint même 77 % en « sciences politiques » en 1976-1977. Cette particularité du profil social des étudiants du « département de sciences politiques » de « Vincennes » est certainement redoublée par son ouverture, là encore dans des proportions plus importantes qu’à l’échelle de « Vincennes », à des étudiants non-bacheliers. En 1976-1977, ces derniers composent en effet 42 % du public du département contre 39 % pour l’ensemble de l’université. Par contre, la part des étudiants salariés – 55 % en 1976-1977 – y est moindre qu’ailleurs à « Vincennes »³¹. Il semble donc que le public étudiant de ce département se recrute en partie non négligeable parmi les enfants de la bourgeoisie, expatriée en France, de pays issus de son ancien empire colonial³². Les avantages économiques et relationnels offerts par leur milieu social d’origine, ainsi que l’extraterritorialité probable de la carrière professionnelle qu’ils anticipent, permettent sans doute à ces étudiants de pallier l’absence de reconnaissance nationale des diplômes, plus rédhibitoire pour un public français. Le « département de sciences politiques » de « Vincennes » pourrait en tout cas avoir rempli une fonction d’école-refuge pour « héritiers » étrangers. Il intègre aussi en son sein plusieurs vagues d’étudiants issues des milieux militants et révolutionnaires d’Amérique (Brésil, Chili, Colombie)³³. La reproduction du corps académique est donc loin d’y être essentielle, d’où la quantité relativement faible des diplômes délivrés, particulièrement en deuxième et troisième cycle³⁴.

S’ajoute à cela une demande non spécialisée de cours de science politique de la part d’étudiants inscrits dans d’autres cursus vincennois. À partir de 1973, le département assure en effet la gestion d’un diplôme de Premier cycle, équivalent national du DEUG d’Administration économique et sociale (AES). Les choix des « dominantes » et « sous-dominantes » faits par les étudiants indiquent par ailleurs des relations privilégiées entre les

²⁹ Extrait du « Tableau n°3 : Le sexe des étudiants de Paris VIII par département en 1974/1975 », dans Ch. Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ?...*, op. cit., p. 463.

³⁰ « Proportion d’étudiants étrangers et africains, 1950-2005 » dans Antoine Prost, Jean-Richard Cytermann, « Une histoire en chiffres de l’enseignement supérieur en France », *Le mouvement social*, 233, 2010, p. 38.

³¹ « La population étudiante en 1976-77 à Paris VIII Vincennes et ses caractéristiques principales », Brochure du secrétariat Général, service statistiques, Université de Paris VIII, 25 mars 1977, Fonds Mémoires 68 (France) : sous-fonds Melamed Assia, F delta res 0696/9, BDIC.

³² En 1976-1977, 26 % des effectifs du département viennent du Maghreb et 12 % d’Afrique noire francophone. En 1977-1978, les 80 % d’étudiants étrangers du département se répartissent par origine géographique comme suit : 67 % viennent d’Afrique, 12 % d’Asie, 10 % d’Amérique, 8 % d’Europe et 2 % d’ailleurs. Voir « Tableau n°5 : Répartition des étudiants étrangers de Paris VIII selon la discipline d’inscription et l’origine géographique en 1977-1978 », dans Ch. Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ?...*, op. cit., p. 466.

³³ Ch. Soulié (dir.), *ibid.*, p. 194.

³⁴ Entre 1969-1970 et 1974-1973, seulement 69 licences et 20 maîtrises sont délivrées par le département (sur 4905 et 1336, respectivement, à l’échelle de « Vincennes »), cf. « Tableau n°7 : licences délivrées à Paris VIII de 1969 à 2001 » et « Tableau n°8 : maîtrises délivrées à Paris VIII de 1969 à 1986 » : « Annexes », dans Ch. Soulié (dir.), *Un mythe à détruire ?...*, *ibid.*, p. 468-469. Et sur les 757 doctorats délivrés par l’université de Vincennes sur toute sa durée de vie, seuls 9 sont de sciences politiques, cf. « Tableau n°9 : doctorats délivrés à Paris VIII de 1969 à 2002 », dans Ch. Soulié (dir.), *ibid.*, p. 470.

« sciences politiques » et les départements de droit, d'économie politique, mais aussi, de façon plus neuve si l'on songe à l'inscription facultaire traditionnelle de la discipline, de sociologie³⁵. La présence de sociologues et psycho-sociologues parmi les enseignants titulaires du département, dont certains enseignaient en parallèle aux départements de sociologie ou de sciences de l'éducation de « Vincennes », comme respectivement Nikos Poulantzas d'un côté et G. Lapassade et R. Lourau, de l'autre, n'y est certainement pas étrangère.

Dans l'ensemble, le volume et les propriétés sociales spécifiques du public étudiant du département de « sciences politiques » de « Vincennes » expliquent que ce dernier ait maintenu une marge de manœuvre suffisante pour adopter des contenus de cours assez différents de ceux des institutions plus dotées d'enseignement de la discipline ; il permet aussi de comprendre que ce département ait pu survivre à l'absence de reconnaissance nationale et qu'il soit même parvenu à croître pendant les années 1970, tout en étant resté pourtant relativement marginal dans sa propre université.

Des ressources symboliques et militantes originales

Les singularités relatives dans les profils collectif et individuels des enseignants sont l'autre facteur permettant de comprendre la viabilité de l'écart entre le département et le canon de la discipline qui se forme peu à peu à la même époque, en particulier à l'IEP de Paris. Une première différence concerne la taille du personnel enseignant titulaire affilié ou rattaché aux enseignements de science(s) politique(s). Dans le département de science politique de l'Université Paris I, par exemple, on compte en 1976-1977, douze professeurs, cinq maîtres-assistants et vingt et un assistants³⁶. À l'IEP de Paris la même année, parmi les enseignants qualifiés de « permanents » et prodiguant des cours de science politique, on dénombre un professeur (Georges Lavau), un directeur d'études de la FNSP, un maître-assistant (Pierre Gerbet) et deux enseignants qui sont docteurs et agrégés – mais pas en science politique ou en droit – (Raoul Girardet, Alfred Grosser)³⁷. Sur le papier, le « département de sciences politiques » de « Vincennes » n'est pas plus petit concernant les titulaires, mais il ne comporte alors aucun professeur – S. Mallet, le seul à ce grade (alors qu'il n'était pas bachelier), est mort en 1973 – même s'il est doté de cinq maîtres de conférences, quatre maîtres-assistants et deux assistants (ainsi que d'une trentaine de chargés de cours)³⁸.

La hiérarchie de ces trois institutions d'enseignement de la science politique selon le nombre et le statut de leurs enseignants n'est pas modifiée lorsqu'on s'intéresse à leur niveau

³⁵ En 1973-1974, sur les 188 inscrits en « dominante sciences politiques », 21 % prenaient leur « sous-dominante » en droit, 20 % en économie et 15 % en sociologie. En retour, les inscrits en « dominante » droit, économie politique ou sociologie sont respectivement 35 %, 17 % et 9 % à prendre leurs « U.V. » de « sous-dominante » en sciences politiques, cf. « Tableau n°6 : choix de leur sous-dominante par les étudiants de Vincennes en 1973-1974 » dans Ch. Soulié (dir.), *ibid.*, p. 467.

³⁶ *Département de science politique de la Sorbonne, (UER), 1976-1977, Université de Paris I Panthéon Sorbonne*, p. 7-8.

³⁷ Fondation nationale des sciences politiques, *Institut d'études politiques de Paris, 1976-1977*, Paris Vuibert, 1976.

³⁸ « Guides de l'étudiant » ou « Guides des études » relatifs à l'Université de Paris VIII, *doc. cit.*, Fonds Vincennes de Paris VIII (V3.2 et V1.1.a).

de diplôme (voir tableau n° 1), les agrégés de l'enseignement supérieur et les docteurs étant notamment plus nombreux à Paris I que dans les deux autres institutions. Comme à l'IEP de Paris, les enseignants de science politique de « Vincennes » viennent par contre le plus souvent d'autres disciplines, à l'exception de J.-M. Vincent qui a effectué sa thèse en études politiques sous la direction d'A. Grosser en 1961. Les autres titulaires de « rang A » du département sont docteurs ès lettres et, comme nous l'avons déjà souligné, plus souvent tournés vers la sociologie ou la psychosociologie, comme S. Mallet, G. Lapassade et R. Lourau. Beaucoup plus représenté dans la formation des enseignants de Paris I ou de l'IEP, le droit n'est présent dans le « département de sciences politiques » de « Vincennes » qu'à travers les figures de « Casamayor », parti avant la rentrée universitaire de 1972, C. Alzon, docteur en droit romain et spécialisé dans les pensées féministes, et N. Poulantzas qui enseigne formellement dans le département de sociologie mais effectue une partie de son service dans le « département de sciences politiques ».

Tableau 1. Crédit scientifique et visibilité publique de quelques enseignants de science politique de « Vincennes », l'IEP de Paris et Paris I dans les années 1970

	Année naissance	Grade principal sur la période	Diplômes les plus élevés	Publications dans la <i>RFSP</i> , 1960-1980 (dont 1970-1980)	Citations dans la <i>RFSP</i> , 1960-1980 (dont 1970-1980)	Publications recensées par le <i>Social Science Citation Index</i> , 1960-1980 (dont 1970-1980)	Mentions des travaux recensés par le <i>Social Science Citation Index</i> , 1960-1980 (dont 1970-1980)	Nombre d'ouvrages publiés, 1970-1980 ³⁹	Principaux éditeurs ⁴⁰	Proximité à des revues intellectuelles	Principales activités éditoriales et journalistiques
MALLET Serge	1927	PR	Thèse d'État sur travaux	0	0	5 (2)	10 (6)	2	Seuil	<i>L'homme et la société, Arguments</i>	<i>Ce soir, France-Observateur, Nouvel Observateur</i>
VINCENT Jean-Marie	1934	MC	Doctorat en études politiques	0	0	12 (6)	2 (2)	12	Anthropos Galilée PUF	<i>L'homme et la société</i>	<i>Tribune socialiste</i> (PSU, jusqu'en 1972) <i>Critique de l'économie politique</i> (LC-R, 1973-1979)
LAPASSADE	1924	MC	Doctorat ès	0	0	12 (11)	8 (8)	18	Gauthier-	<i>L'homme</i>	

³⁹ Nous définissons comme ouvrages publiés tous les ouvrages recensés par le Catalogue de la Bibliothèque nationale de France pour la période considérée, ce qui inclut les ouvrages dirigés, préfacés et traduits. Les rééditions d'un même ouvrage dans les années 1970 ne sont toutefois comptabilisées qu'une seule fois.

⁴⁰ Sont privilégiés ici les éditeurs où ont été publiés plus de deux ouvrages.

Georges			Lettres, agrégation de philosophie						Villars Épi	<i>et la société, Arguments</i>	
LOURAU René	1933	MC	Doctorat ès Lettres	0	0	18 (18)	8 (8)	10	Galilée Minuit Anthropos Épi	<i>L'homme et la société</i>	
LAVAU Georges	1918	PR	Agrégation de droit	5 (3)	0	8 (5)	4 (1)	2	Hachette		
LANCELOT Alain	1937	DE	Doctorat en études politiques	11 (7)	1 (1)	12 (8)	15 (10)	5	Armand Colin PUF	<i>Projet</i>	
GROSSER Alfred	1925	-	Doctorat, agrégation d'allemand	12 (7)	3 (3)	21 (12)	34 (19)	20	Armand Colin Fayard PUF		<i>La Croix, Le Monde, Ouest France, L'Expansion</i>
GIRARDET Raoul	1917	-	Doctorat, agrégation d'histoire	1 (0)	2 (1)	1 (0)	4 (2)	7	Dalloz La Table Ronde Le Livre de Poche		
GERBET Pierre	1918	MA	Agrégation d'histoire	8 (0)	1 (1)	9 (1)	6 (5)	4	Bruylant PUF		
HAMON Léo	1908	PR	Agrégation de droit	2 (2)	3 (2)	4	8 (3)	6	PUF Bordas	<i>Esprit, Cahiers politiques, La revue de défense nationale</i>	
GRAWITZ Madeleine	1911	PR	Agrégation de droit	0	0	5	8 (4)	2	Dalloz		
DUVERGER Maurice	1917	PR	Agrégation de droit	0	6 (3)	1 (1)	30 (16)	17	PUF Albin Michel Robert Laffont		<i>Le Monde, L'Express, Nouvel Observateur</i>
MERLE Marcel	1923	PR	Agrégation de droit	7 (5)	5 (2)	18 (12)	20 (12)	5	PUF Dalloz		<i>La Croix</i>
BIRNBAUM Pierre	1940	PR	Doctorat et Thèse d'État	5 (4)	3 (3)	16 (11)	21 (19)	17	PUF Armand Colin Seuil Grasset		

Sources : Catalogue de la BNF ; Base de données du *Social Science Citation Index (SSCI)* ; *Who's Who in France 1979-1980*, Paris, J. Lafitte, 1980 ; *Le Maïtron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, consulté en ligne en 2013 ; Jacques Julliard, Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 2002 ; Index de la *Revue française de science politique*.

La comparaison du crédit scientifique détenu collectivement ou individuellement par les enseignants de science(s) politique(s) sur lesquels nous nous sommes penchés dans les trois institutions qui nous intéressent atteste de quelques faits importants. Premièrement, la publication et la recension dans la *Revue française de science politique* sont beaucoup plus fréquentes pour les enseignants de l'IEP et ce, d'autant plus « naturellement », peut-être, que G. Lavau est le directeur de la revue à partir de 1973. Aucun enseignant titulaire du « département de sciences politiques » de « Vincennes » n'est présent dans cette revue pendant la période. Lorsqu'on élargit le spectre de références en prenant pour base de comparaison la publication ou la recension dans l'une des revues répertoriées par le *SSCI*, les enseignants de Paris I et de l'IEP sont présents de manière comparable, la somme des recensions concernant les deux enseignants les plus présents de chaque institution – M. Duverger et M. Merle, d'un côté, et A. Grosser et A. Lancelot, de l'autre – étant presque équivalente, même si, à cause de sa taille en particulier, le crédit scientifique collectif de Paris I apparaît comme plus élevé dans ce type de bases de données. Les enseignants de la science politique vincennoise viennent ensuite, les plus cités (S. Mallet, G. Lapassade, R. Lourau) étant deux à quatre fois moins cités que les plus cités des deux autres institutions prise en compte ici. En termes de publications dans des revues de sciences sociales, les enseignants les plus actifs de « Vincennes » sont en apparence plus présents que ceux de Paris I mais ils se situent derrière ceux de l'IEP. Ce constat doit immédiatement être corrigé, dans la mesure où presque la totalité des publications de G. Lapassade, R. Lourau et J.-M. Vincent dans les revues indexées par le *SSCI* proviennent de *L'Homme et la société*, une revue qui n'est pas inscrite au centre des études politiques, même entendues au sens large : elle est éditée par les éditions Anthropos – créées en 1964-1966 dans l'orbite de Henri Lefebvre et dirigées par Jean Prouteau (figure importante du PCF jusqu'au début des années 1970) puis Serge Jonas – dont sont proches par ailleurs les politistes de « Vincennes » puisqu'ils y publient plusieurs de leurs ouvrages pendant la période. En résumé, dans les fractions les plus élevées statutairement du corps enseignant, le « département de sciences politiques » de « Vincennes » est moins productif dans les revues spécialisées que les autres lieux d'enseignement de la discipline et son existence scientifique semble donc réduite⁴¹.

Une autre image du groupe des enseignants de science politique de « Vincennes » apparaît cependant lorsqu'on s'intéresse aux publications au-delà du seul domaine des revues scientifiques : dans l'édition et les revues intellectuelles. G. Lapassade, R. Lourau et J.-M. Vincent sont alors parmi les enseignants de science politique qui ont le plus publié pendant les années 1970. Seuls M. Duverger et P. Birnbaum, à Paris I, et A. Grosser, à l'IEP de Paris, ont une productivité éditoriale comparable. Bien entendu, le type des ouvrages écrits, préfacés ou introduits par ces auteurs sont très différents, comme le sont les revues généralistes dans lesquelles ils publient. M. Duverger et les principaux professeurs de Paris I, à l'exception de P. Birnbaum, publient essentiellement des manuels et rayonnent à partir des

⁴¹ Une représentation différente apparaîtrait si l'on incluait dans le périmètre de l'enquête certains enseignants faisant des cours dans le département sans pour autant y être titulaires, comme N. Poulantzas, dont les travaux ont, pendant les années 1970 et 1980, une audience scientifique et publique, nationale et internationale, supérieure à celle des autres politistes de « Vincennes » et de plusieurs politistes français de la Sorbonne et de l'IEP, cf. J. Leca, « La science politique dans le champ intellectuel français », art. cité, p. 655 ; F. Dreyfus, « Décalages ou faiblesse de l'outillage théorique ?... », art. cité, p. 18.

Presses Universitaires de France (PUF) où M. Duverger dirige la collection « Thémis ». A. Grosser, mais aussi A. Lancelot et les autres enseignants de l'IEP de Paris, publient plutôt des enquêtes sur la vie électorale et la vie politique nationale et internationale, moins souvent des manuels, ainsi que des points de vue personnels sur la politique. Si ces livres sont parfois publiés aux PUF, ils ont plutôt Armand Colin pour épicerie éditoriale, A. Lancelot y dirigeant une collection.

Tout autres sont les publications de la science politique vincennoise, adossées à des maisons d'édition généralement nouvelles, peu ou pas universitaires, comme Galilée (créées en 1971), Anthropos ou Gauthier-Villars (créée en 1790 mais rachetée par Dunod en 1971). Les ouvrages relèvent ici beaucoup plus souvent de la prise de position politique conjoncturelle⁴² ou de l'affirmation d'une orientation générale de recherche, comme c'est le cas par exemple avec l'analyse institutionnelle de G. Lapassade et R. Lourau⁴³. Dans la science politique vincennoise, J.-M. Vincent est en réalité le seul enseignant qui s'inscrit explicitement dans la discipline telle qu'elle se pratique dans les autres lieux d'enseignement parisiens et telle qu'elle s'expose au public dans l'édition. Sa thèse, soutenue sous la direction d'A. Grosser à l'IEP de Paris en 1961, portait sur le mouvement ouvrier en Allemagne de l'Ouest de 1945 à 1960. En 1975, il co-dirige avec François Châtelet – enseignant au département de philosophie de « Vincennes » – et Évelyne Pisier, dans la collection dirigée par M. Duverger aux PUF, une anthologie sur *Les marxistes et la politique*. En 1978, il codirige avec P. Birnbaum une *Critique des pratiques politiques* où contribuent, entre autres, G. Lavau. Malgré cette relation de J.-M. Vincent à quelques acteurs dominants de la science politique française de l'époque, les enseignants de « Vincennes » restent éloignés des pôles et des canons de publication de la discipline tout en étant plus visibles du côté d'une « avant-garde » éditoriale représentée par de jeunes maisons.

Dans le monde du journalisme, hormis S. Mallet, ancien du métier et collaborateur de *France Observateur* à ses débuts, puis du *Nouvel Observateur*, les enseignants de science politique de Vincennes, n'ont pas non plus la même présence que leurs collègues M. Duverger, A. Grosser ou M. Merle, qui interviennent dans *Le Monde* pour les deux premiers, dans *La Croix* pour les deux derniers, ainsi que dans plusieurs hebdomadaires comme *Le Nouvel Observateur* ou *L'Express*. L'activité publique des enseignants de science politique de « Vincennes » est elle aussi importante mais elle prend place dans des arènes plus petites, diverses, ayant pour point commun l'opposition de gauche au PCF. En dehors de ses fonctions au PSU, S. Mallet a par exemple participé au comité de rédaction de la revue intellectuelle *Arguments* (1956-1962)⁴⁴. J.-M. Vincent a été l'animateur principal de l'hebdomadaire du PSU, *Tribune socialiste*, jusqu'en 1972, puis de la revue de la Ligue communiste-révolutionnaire (LCR), *Critique de l'économie politique*, de 1973 à 1979. Dans ce parti, il participe également à *Marx ou Crève* qui cède la place à *Critique communiste*,

⁴² Voir, par exemple, Denis Berger, Jean-Marie Vincent, Henri Weber, *La Cinquième République à bout de souffle*, Paris, Galilée, 1977.

⁴³ Parmi plusieurs titres sur ce sujet, citons, pour la période traitée ici : Georges Lapassade, *Recherches institutionnelles*, Paris, Gauthier Villars, 1970 ; René Lourau, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Minuit, 1970 (*Arguments*), et *L'État-inconscient*, Paris, Minuit, 1978.

⁴⁴ Frank Georgi, « Serge Mallet », dans Claude Pernetier (dir.), *Le Maître. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, consulté en ligne en 2013.

créée en 1976 et dirigée par H. Weber, déjà évoqué ici comme enseignant au département de philosophie de « Vincennes »⁴⁵. G. Lapassade, qui a participé au groupe dissident de la IV^e Internationale, *Socialisme ou Barbarie*, dans les années 1960, ainsi qu'à la revue *Arguments* quelques années auparavant, a d'emblée été hostile au PCF et s'est tourné peu à peu vers la pensée libertaire. Dans les années 1970, il milite au Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR)⁴⁶. Toutes ces prises de position ne sont pas convergentes, mais elles ont en commun l'opposition au PCF, au maoïsme et à la figure intellectuelle et politique que représente Althusser, opposition qui apparaît comme un point de liaison entre ces groupes partisans, l'un des ouvrages les plus visibles rattaché, ne serait-ce qu'indirectement, à l'un des enseignants du département de science politique de « Vincennes » pendant la période étant probablement le *Contre Althusser* (1974) préfacé par J.-M. Vincent et publié en format de poche⁴⁷. Lorsqu'on compare l'ensemble de ces activités publiques à celles des politistes de Paris I ou de l'IEP de Paris, elles apparaissent donc comme plus militantes, situées plus « à gauche » dans l'espace politique français de la période et plus fréquentes.

Témoignant d'un investissement et d'un crédit scientifiques moins élevés que ceux de leurs collègues du centre de Paris et d'un investissement politique à la fois plus fort et moins visible que le leur, les actions des enseignants de la science politique vincennoise pendant les années 1970 sont donc politiquement surdéterminées⁴⁸. Elles n'échappent pas à une forme de dépendance commune des productions de la science politique aux enjeux du champ politique, qui affecte également, sans avoir les mêmes effets, une partie des enseignants de l'IEP de Paris et de Paris I⁴⁹. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer l'engagement contre le processus de décolonisation de R. Girardet ou bien le passé de parlementaire du MRP puis de l'UDP de L. Hamon, l'engagement catholique de M. Merle ou encore la place d'A. Grosser dans les relations franco-allemandes de son époque. Derrière des différences d'orientation politique se dissimulent une articulation partagée de la science politique aux combats politiques ainsi que des différences sociales notables, les origines des enseignants titulaires de « Vincennes » étant presque toujours plus modestes que celles des enseignants phare de Paris I ou de l'IEP de Paris dans la même discipline. Les premiers doivent tout ou presque à l'école et, plus encore, au militantisme, qui les a souvent portés, contre toute espérance, à

⁴⁵ Voir <http://www.trotskyana.net/Trotskyists/Bio-Bibliographies/bio-bibl_vincent.pdf>.

⁴⁶ Fabrice Toledano, « Georges Lapassade » dans J. Julliard, M. Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, op. cit., p. 818-819.

⁴⁷ Collectif, *Contre Althusser*, préface de Jean-Marie Vincent, Paris, 10/18-Union générale d'éditions, 1974.

⁴⁸ Il est toutefois important de souligner que cette surdétermination affecte l'ensemble de la discipline dans la décennie étudiée. « Les événements de Mai-juin 1968, écrit par exemple P. Favre au terme des années 1970, semblent bien avoir introduit une nouvelle manière de concevoir la politique, qui s'est au moins traduite par une prolifération d'ouvrages, souvent plus militants que scientifiques, ayant la politique pour objet. Il reste que l'influence des événements politiques dans ce domaine n'est que dérivée, et probablement modifie-t-elle plus les modes d'écriture, la liste des auteurs qu'il est de bon ton de citer, les objets de débats redevenant vite académiques, que la nature profonde de la discipline. [...] En réalité, dans la majorité des cas, l'engagement politique a été antérieur ou parallèle à l'élaboration d'une œuvre scientifique, et on ne peut parler de reconversion [...]. Beaucoup plus nombreux sont les politologues qui se contentent d'être à l'arrière-plan, et sont les conseillers politiques et plus encore électoraux d'une formation politique. Aujourd'hui, il n'est guère de spécialiste de la sociologie électorale qui n'apporte ses connaissances à un état-major de parti, dans l'opposition comme dans la majorité », dans P. Favre, « La science politique en France depuis 1945 », art. cité, p. 107-108.

⁴⁹ Sur le caractère structural de cette dépendance, voir Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 21-22.

l'Université. À Paris I ou à l'IEP, au contraire, l'engagement n'a presque jamais été et n'est pas une nécessité, plusieurs des enseignants poursuivant leur carrière à l'ombre de l'espace public tandis que d'autres n'abandonnent pas une production scientifique classique détachée des enjeux politiques les plus conjoncturels. L'intérêt au désintéressement savant a ainsi ses conditions sociales et institutionnelles de possibilité qui ne sont pas véritablement réunies au « département de sciences politiques » de « Vincennes » pendant les années 1970 compte tenu à la fois de l'histoire de l'institution et de celles de ses enseignants.

L'activité intellectuelle militante de la science politique vincennoise peut enfin être comprise comme l'un des instruments qu'elle a mobilisés afin de surmonter ses handicaps relatifs dans l'institution et ses écarts au canon disciplinaire en formation. La demande de militants et d'éditeurs nationaux désireux de disposer d'une analyse de la situation économique et politique nationale et internationale « post-68 » qui soit « de gauche », indépendante de celle du PCF et des intellectuels communistes, et légitime sur le plan universitaire, a en effet offert des débouchés à plusieurs enseignants du département de science politique de « Vincennes ». Et leur notoriété publique extra-académique leur a permis de conserver une plus grande indépendance dans le contenu des enseignements sans pour autant avoir à quitter le giron de la discipline ou de l'université.

*

* *

Nous avons expliqué la création d'un département de science politique à l'Université de Paris VIII en 1970, pionnier dans l'histoire de l'enseignement universitaire de la discipline, par deux séries de facteurs : la tendance de moyenne durée à la multiplication et à la diversification de l'offre de science politique depuis 1945, d'une part, et le contexte politique exceptionnel de l'après-68, d'autre part, qui a autorisé l'institution officielle d'une université dite « expérimentale », où ont pu se retrouver plusieurs courants nouveaux des humanités et des sciences sociales de la période et des individus qui n'auraient, sans cela, probablement pas eu accès (ou aussi rapidement) à des positions de titulaires dans le monde universitaire. C'est cette « ouverture des possibles » qui est en jeu, à des degrés toutefois bien distincts, à la fois à l'Université de Paris I et à l'Université de Paris VIII, où naissent les deux premiers départements de la discipline qui sont autonomes du droit. Mais le département de « sciences politiques » de « Vincennes » possède moins de ressources (institutionnelles, scientifiques, sociales notamment) que les autres lieux d'enseignement de la discipline en région parisienne et il n'est pas non plus en position de force à l'intérieur de l'espace des disciplines de l'université expérimentale elle-même.

Une fois cette double faiblesse constatée, trois autres variables ont été intégrées à l'analyse afin de rendre compte des conditions de survie institutionnelle de ce département : sa distance plutôt limitée aux conventions d'enseignement de la discipline en vigueur pendant la période ; les caractéristiques sociales du public étudiant du département composé, pour l'essentiel, d'étudiants étrangers en provenance des anciennes colonies de l'Empire ; les ressources non académiques, notamment militantes, détenues par les enseignants du département en tant qu'elles offrent un crédit accru à l'intérieur de l'Université de Vincennes où les critères de légitimité sont au moins autant politiques qu'intellectuels ou pédagogiques.

Sous l'effet de ces trois variables, le département de science politique a donc changé de position dans la discipline au cours des années 1970 : d'excentrique, il est devenu simplement excentré.

L'enquête suggère donc aussi que la position d'un département universitaire dans l'espace d'une discipline ne saurait être appréhendée à travers un langage unidimensionnel tel qu'il s'exprime par exemple dans l'opposition spatiale routinisée entre centre(s) et périphéries et qu'il est donc nécessaire de multiplier les variables d'analyse pour en saisir la position⁵⁰. Nous avons montré l'importance d'une prise en compte de plusieurs propriétés sociales des enseignants (diplômes, statut professionnel, nombre et lieux de publications) par rapport à celles de leurs collègues des départements de la même discipline dans d'autres établissements. Nous avons aussi évalué la distance au canon d'enseignements, paramètre important de la légitimité dans l'arène universitaire. Enfin, nous avons prêté une attention plus grande au public étudiant parce qu'il est l'un des ressorts nécessaires, quoique non suffisant, de l'existence et de la stabilisation d'un département. De ce point de vue, nous avons montré que, même dans un système universitaire national et contrôlé par l'État, comme c'est le cas dans la France des années 1970, l'arène locale reste déterminante.

Une place particulière revient, dans ce schéma explicatif, aux ressources sociales et symboliques accumulées hors de l'université. Une des variables pouvant définir la position d'un département est, dans ce cadre, la multipositionnalité sociale de ses membres. Alors que la sociologie critique française a insisté sur la multipositionnalité sociale des enseignants de l'IEP de Paris⁵¹, l'aperçu comparatif que nous livrons avec cette enquête montre que ces derniers n'en ont certainement pas l'apanage dans les années 1970, du moins en science politique⁵². L'enquête invite donc à distinguer entre plusieurs régimes de multipositionnalité sociale afin de caractériser le corps enseignant d'un département disciplinaire et les ressources qu'il détient dans la compétition pour la légitimité académique. Et parce que cette multipositionnalité des enseignants est une ressource, l'autonomie organisationnelle des départements universitaires a donc souvent pour condition une certaine hétéronomie vis-à-vis d'acteurs opérant dans une arène sociale plus large.

On a ainsi souligné que le « département de sciences politiques » de « Vincennes » était né grâce à un concours de circonstances politiques exceptionnelles et à la volonté conjointe et contradictoire de professeurs de droit conservateurs et de sociologues progressistes et atypiques d'un point de vue académique. Une fois ce département créé, son « autonomie relative » n'a jamais été donnée : la conquête de celle-ci a dépendu d'autres forces sociales,

⁵⁰ Plusieurs des résultats avancés par Mario L. Small dans son étude comparée de l'émergence de deux départements d'études afro-américaines, à Temple et à Harvard, sont confirmés par notre enquête. « Sans une base organisationnelle autonome ou semi-autonome, écrit-il, le développement d'une nouvelle entreprise intellectuelle est largement impossible. Afin d'institutionnaliser leur département avec succès, ils [les directeurs du département] doivent obtenir des ressources spécifiques – capital matériel, soutien politique, reconnaissance intellectuelle et prestige – de la part de groupes spécifiques. Ces groupes peuvent être conçus comme étant situés dans des arènes, institutionnelle et locale, académique et plus grande et même publique et encore plus grande », dans M. L. Small, « Department Conditions and the Emergence of New Disciplines... » art. cité, p. 694.

⁵¹ Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, 1976, p. 4-73.

⁵² Bien entendu, les investissements sociaux multiples des enseignants de l'IEP ne se font pas dans les mêmes espaces sociaux que ceux des enseignants de « Vincennes ».

dans l'université et en dehors de celle-ci. Nous avons aussi souligné combien la création et l'existence d'une institution expérimentale comme « Vincennes », et d'un département « autonome » de science politique ayant des diplômes reconnus, dépendaient de l'État. Il va de soi que cette situation n'est pas identique dans tous les pays. Mais l'étude de cas présentée confirme que l'histoire des disciplines de sciences sociales ne saurait être écrite, y compris pour la période la plus contemporaine et pour les innovations les plus marginales en apparence, sans la prise en compte du rôle de l'État et des pouvoirs publics.

En concentrant l'attention sur l'histoire d'un département généralement négligé dans la mémoire de sa discipline, l'idée d'une évolution linéaire nécessaire des disciplines vers plus d'autonomie ou une vers une spécialisation croissante apparaît d'abord comme une généralisation indexée à des conditions historiques – celles, par exemple, d'une croissance démographique de la demande étudiante et d'une reconnaissance étatique des sciences humaines et sociales – qui ne sont pas toujours réunies. En étudiant les premières années d'un département nouvellement créé dans un moment de reconnaissance, dans les institutions universitaires, de la science politique comme discipline à part entière, nous avons voulu souligné l'intérêt de travailler sur l'histoire d'un domaine du savoir à une échelle non plus nationale, mais locale, à l'instar de ce que font depuis longtemps l'histoire et la sociologie des sciences et des techniques ou, dans un tout autre registre, la sociologie de l'action publique. Cette approche permet de rendre compte de l'hétérogénéité interne qui existe derrière un nom commun de discipline et que l'écriture légitimiste de l'histoire des sciences et des savoirs tend à négliger. L'analyse des conditions d'émergence et de développement de la science politique vincennoise rappelle en effet la diversité de la science politique française dans les années 1970, diversité encore renforcée par le caractère encore peu codifié de ses pratiques alors encore en gestation.

Christelle Dormoy-Rajramanan et Laurent Jeanpierre

Christelle Dormoy-Rajramanan est membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris-Équipe Cultures et Sociétés Urbaines. Elle a soutenu une thèse intitulée « Sociogenèse d'une invention institutionnelle : le Centre Universitaire de Vincennes », thèse de doctorat en science politique sous la direction de Bernard Pudal, Nanterre, Université Paris-Ouest–Nanterre-La Défense, 2014. Ses recherches portent sur l'histoire sociale, politique et intellectuelle de l'Université et des savoirs académiques en sciences humaines et sociales (CRESPPA-CSU, 59-61 rue Pouchet, 75849 Paris cedex 17, <christelledormoy@free.fr>).

Laurent Jeanpierre est professeur de science politique au département de science politique de l'Université Paris VIII Vincennes–Saint-Denis et chercheur au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris dans l'équipe du Laboratoire Théories du politique (CRESPPA-LabTop, UMR 7217, CNRS / Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis / Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense). Ses travaux portent sur la sociologie politique des savoirs, les idées politiques et la vie intellectuelle, les relations transnationales et les crises politiques (Laurent Jeanpierre, CRESPPA-LabTop, 59-61 rue Pouchet, 75849 Paris cedex 17, <laurent.jeanpierre@univ-paris8.fr>).

Excentrée ou excentrique ? Positions de l'Université de Vincennes dans la science politique française des années 1970

À partir de l'étude du département de science politique de « Vincennes », de 1969 à 1980, cet article vise à enrichir l'histoire de la discipline grâce à la prise en compte : des institutions locales, y compris secondaires, qui en sont parties prenantes ; du département comme unité d'analyse ; et de l'hétérogénéité des pratiques locales. Conduite à partir d'archives et de biographies d'enseignants-chercheurs, l'enquête insiste sur l'importance de l'État, du public étudiant et du capital social extra-universitaire des protagonistes étudiés dans la naissance et surtout dans la survie du département observé qui occupe pourtant une position dominée localement et nationalement.

Mots clés : Discipline, Politique de l'enseignement supérieur, Science politique, Université.

'Off' or 'Off-Off'? Positions of the University of Vincennes in the 1970s French Political Science

By studying the department of political science and the University of Vincennes from 1969 until 1980, this article aims at enriching the history of the discipline by taking into account: institutions that are considered secondary; disciplinary departments as relevant units of analysis; the heterogeneity of local practices inside the discipline itself. Built on archival and biographical research, the analysis insists on State policies, the sociology of student audiences and social capital of scholars developed outside of the academic world as important parameters in order to explain the birth and the survival of the studied department, despite its being dominated both locally and nationally.

Keywords: Discipline, Higher Education Policies, Political Science, University.